GUIDE SERVALS

FOOTBALL AMÉRICAIN - SAISON 2023-2024

Tu souhaites faire partie du Clermont-Football Américain Servals, alors ce manuel est pour toi !
Tu y trouveras toutes les informations nécessaires pour t'engager et prendre une licence.
Il te reste des questions ? N'hésites pas à nous contacter.



SOMMAIRE

Page 2: ENTRAÎNEMENTS

Page 3: LOCATION, ACHAT ET PRÊT MATÉRIEL MATCHS

Page 4, 5 ET 6: COTISATIONS ET FONCTIONNEMENT HELLOASSO ET RÉDUCTIONS

Page 7 & 8: MATCHS

Page 9 : BÉNÉVOLAT, ENGAGEMENT ET REGLEMENT

Page 10: FICHE ADHÉSION CFA SERVALS *

Page 11: DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

Page 12: FORMULAIRE DE DEMANDE DE LICENCE FFFA

Page 13 & 14 : FORMULAIRE SPORTMUT

Page 15: AUTORISATION PARENTALE **

Page 16: QUESTIONNAIRE SANTÉ MAJEUR ET MINEUR

Page 17 18 : QUESTIONNAIRE SANTÉ MINEUR

Page 18: GUIDE PRATIQUE

ENTRAINEMENTS

Tu t'engages à évoluer dans un sport collectif.

La première des consignes est le respect de tes coéquipiers et des coachs pour le bon fonctionnement de l'équipe.

Les entraînements sont nécessaires pour toutes les sections. Il est préférable de signaler ton absence à un entraînement au responsable de section (par téléphone/réseaux sociaux ou par mail).

Il faut prévoir d'arriver au moins 20 min avant le début de l'entraînement, pour pouvoir te changer et être sur le terrain équipé (casque, épaulière, tenue de sport...) à l'heure.

Le choix de la tenue d'entraînement est laissé à ta discrétion dans la mesure où cela ne compromet ni ta sécurité ni celle de tes coéquipiers. Nous te conseillons de porter le plus de protections possible afin d'éviter toute blessure inutile. Il faut toujours avoir dans son sac au moins une paire de running, et une paire de crampons moulés.

IMPORTANT:

Le matériel nécessaire à l'entraînement (ballons, cônes, boucliers...) est apporté sur le terrain par les joueurs avant le début de l'entraînement. Il est rapporté et rangé en fin d'entraînement par les joueurs.

Si tu apportes une bouteille d'eau sur le terrain, ramènes-la avec toi (ou mets celle-ci à la poubelle). Nous te conseillons d'acheter une gourde (Des Servals sont disponibles).

<u>Les vestiaires doivent être tenus propres après les entraînements et les matchs</u>. Il est interdit de nettoyer ses chaussures sous la douche ou dans les vestiaires.

Sur le complexe sportif des Cézeaux, tout le monde doit être dehors à 22h00.

Le respect de ces consignes est indispensable et permet une bonne relation avec le personnel des stades.

Les entraînements de football américain s'accompagnent aussi de séances de musculation.

Nous te conseillons fortement de participer à au moins deux séances par semaine si tu souhaites être un joueur de Football Américain compétitif (en plus des deux entraînements sur le terrain).

FLAG tout âge (à partir de 2007) :

FLAG: LUNDI de 18h00 à 19H30 ou 20h00.

Stade MARCOMBES 121 Avenue de la Libération 63000 Clermont-Ferrand

CADET - U17 et JUNIOR - U20 :

MERCREDI et VENDREDI de 18H00 à 20H00.

Complexe sportif des Cézeaux, 46, rue Pasteur à Aubière.

SENIOR:

MARDI et JEUDI de 19h30 à 21h30.

Complexe sportif des Cézeaux, 46, rue Pasteur à Aubière.

MUSCULATION:

Le lundi de 19h00 à 21h45,

Le mercredi de 13h30 à 16h00 et de 17h00 à 21h00,

Le Vendredi de 20h00 à 21h45

Le samedi de 09h30 à 12h00.

Maison des Sports, place des Bughes à Clermont-Ferrand.

SECTION FEMININE:

Le jeudi de 19h30 à 21h30,

Complexe sportif des Cézeaux, 46, rue Pasteur à Aubière.

PÔLE PERFORMANCE:

MARDI et JEUDI de 18h00 à 19h10.

Complexe sportif des Cézeaux, 46, rue Pasteur à Aubière - à confirmer.

LOCATION, ACHATS, PRÊT DE MATÉRIEL

Pour jouer au football américain et au flag, il faut un équipement spécifique. Tu peux louer, ou acheter ton équipement par l'intermédiaire du club CFA SERVALS.

Prêt/Location du matériel football américain:

La location comprend un casque et une épaulière.

Le tarif est de 50 € pour les seniors et féminine, <u>l'équipement est prêté gratuitement pour les U20 (Juniors) et U17 (Cadets).</u> Un chèque de caution de 300€ est exigé (ordre : CFA SERVALS). Ce chèque est conservé jusqu'à la restitution du matériel.

Le matériel devra être impérativement restitué en fin de saison, <u>avant le 01/07</u>. Des jours et horaires de restitution seront communiqués.

La restitution sera exigée après une absence consécutive, non excusée, de 3 semaines. A défaut, la caution sera encaissée.

Achat de matériel football américain :

Tu peux acheter du matériel neuf toi-même, mais assure toi que le matériel que tu commandes soit conforme au règlement. Tes coachs seront là pour te renseigner. (Un de nos sites de référence : www.spiralfootball.fr sur lequel ton adhésion au club te permet de bénéficier de tarifs préférentiels).

Maillots et pantalons de match pour tous: ils sont à rendre <u>après chaque match DANS le sac prévu</u> à cet effet dans les vestiaires.

Un kit de protection est obligatoire pour les matchs. Pour les nouveaux licenciés (ou joueur n'ayant pas de kit complet), il faudra donc s'en procurer un.

Le Club propose un pack à 50 € comprenant :

- un protège dent
- un maillot d'entraînement
- un kit de protections basses (coccyx, hanches, cuisses, genoux)

Vous pouvez acheter votre propre maillot d'entrainement mais il doit être couleur NAVY ou BLANC. Le club proposera une commande courant octobre pour acheter un maillot d'entraînement personnalisé pour une vingtaine d'euros.

Achat de matériel flag:

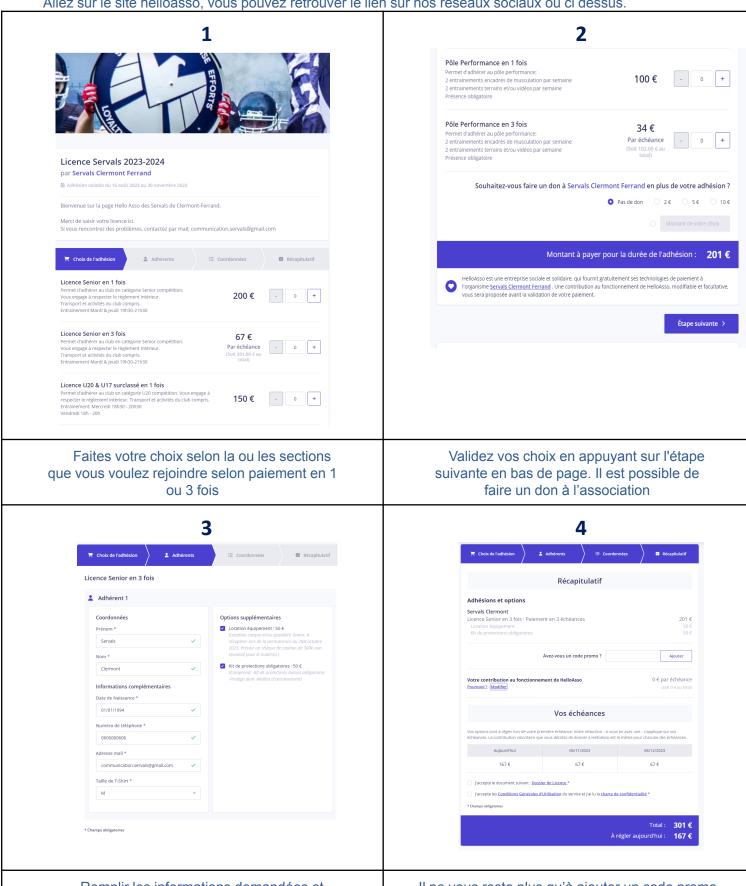
Seul un protège dent est obligatoire. Il faut simplement qu'il ne soit pas transparent. Le club fournit les maillots de matchs et les flags.

COTISATIONS (La part fédérale double à partir du 1er Décembre)

COTISATIONS (La part federale doub CATÉGORIES	TARIFS
SENIOR (né en 2003 et avant) Les prélèvements de Hello Asso sont: votre premier paiement + le 6 novembre et le 6 décembre	200€ / 201€ Paiement par chèque ou liquide en 1 fois Paiement en 3 fois par CB sur le site helloasso 67€x3 Avec location casque et épaulières 250€ Paiement par chèque ou liquide en 1 fois Paiement en 3 fois par CB sur le site helloasso 117€+67€+67€ Avec location et pack club protections basses 300€ Paiement par chèque ou liquide en 1 fois Paiement en 3 fois par CB sur le site helloasso 167€+67€+67€
<u>U20</u> JUNIOR (né en 2004, 2005 et 2006) + (U17) CADET <u>SURCLASSÉ</u> (né en 2007) Les prélèvements de Hello Asso sont: votre premier paiement + le 6 novembre et le 6 décembre	150€ Paiement par chèque ou liquide en 1 fois Paiement en 3 fois par CB sur le site helloasso 50€x3 Avec pack club protections basses 200€ Paiement par chèque ou liquide en 1 fois Paiement en 3 fois par CB sur le site helloasso 100€+50€+50€
U17 CADET (né en 2007, 2008 et 2009) Les prélèvements de Hello Asso sont: votre premier paiement + le 6 novembre et le 6 décembre	75€ Paiement par chèque ou liquide en 1 fois Paiement en 3 fois par CB sur le site helloasso 25€x3 Avec pack club protections basses 125€ Paiement par chèque ou liquide en 1 fois Paiement en 3 fois par CB sur le site helloasso 75€+25€+25€
FEMININE FOOT US (né en 2003 et avant) Les prélèvements de Hello Asso sont: votre premier paiement + le 6 novembre et le 6 décembre Réduction avec licence flag: les 2 pour 150€: choisir l'option sur helloasso	80€ / 81€ Paiement par chèque ou liquide en 1 fois Paiement en 3 fois par CB sur le site helloasso 27€x3 Avec location casque et épaulières 130€ Paiement par chèque ou liquide en 1 fois Paiement en 3 fois par CB sur le site helloasso 77€+27€+27€ Avec location et pack club protections basses 180€ Paiement par chèque ou liquide en 1 fois Paiement en 3 fois par CB sur le site helloasso 127€+27€+27€
<u>FLAG</u> Né en 2007 et avant	90€ Paiement par chèque ou liquide en 1 fois Paiement en 3 fois par CB sur le site helloasso 30€x3
POLE PERFORMANCE FOOT US Né en 2009 et avant	100€ / 101€ Paiement par chèque ou liquide en 1 fois Paiement en 3 fois par CB sur le site helloasso 34€x3
ARBITRES	Prise en charge par le club
DIRIGEANTS / BÉNÉVOLES / COACHS	Prise en charge par le club

☐ PROCEDURE POUR HELLO ASSO:

https://www.helloasso.com/associations/servals-clermont-ferrand/adhesions/licence-servals-2023-2024-2 Allez sur le site helloasso, vous pouvez retrouver le lien sur nos réseaux sociaux ou ci dessus.



Remplir les informations demandées et cocher les options nécessaires et votre taille de t-shirt offert en janvier. Confirmer vos coordonnées sur la page suivante.

Il ne vous reste plus qu'à ajouter un code promo. Et valider votre paiement.

Automatiquement HelloAsso vous propose de les aider à financer leur structure. Il est possible de refuser d'y participer en cliquant sur modifier au niveau de la contribution et de sélectionner le montant que vous souhaitez ou de cocher je ne souhaite pas y participer.

☐ ENCAISSEMENTS DE CHÈQUES :

Les Chèques sont à remplir à l'ordre « CFA SERVALS »

La cotisation peut être réglée en 1 fois maximum par chèque. Si la cotisation est réglée en liquide, il faudra s'acquitter de la totalité de la somme due dès le jour de la prise de licence. Le premier encaissement en CB se fait le jour du paiement puis se fait le 6 *Novembre*, le suivant le 6 *Décembre*.

☐ **RÉDUCTIONS**: Vous pouvez intégrer vos réductions directement sur helloasso:

Vous pouvez également bénéficier d'une **réduction de 30 euros** sur votre licence avec le **Pass Région**Auvergne-Rhône-Alpes sur le site https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion): utiliser le code PASSREGION pour avoir la réduction de 30€ sur HelloAsso. Le justificatif sera à fournir au plus tard lors de la remise du matériel.

Vous pouvez également bénéficier d'une **réduction de 50 euros** sur votre licence avec le **Pass'Sport** Pour voir si vous êtes bénéficiaires consulté:

<u>https://sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/pass-sport/</u>: utiliser le code PASSSPORT pour avoir la réduction de 50€ sur HelloAsso. Le justificatif sera à fournir au plus tard lors de la remise du matériel.

Si vous bénéficiez du Pass Sport ET du Pass Région: utilisez le code DOUBLEPASS pour **obtenir 80 euros de réduction**.

Vous pouvez également bénéficier d'une **réduction de 20 euros** sur votre licence en remplissant toutes votre documentation avant le 31 aout, utilisez le code promo: EARLY

Les codes promos ne sont malheureusement pas cumulables.

CERTIFICAT MÉDICAL POUR LES MOINS DE 16 ANS :

Notre convention avec l'office Municipal du Sport nous permet de bénéficier de visites médicales gratuites réalisées par des médecins du Sport (obligatoire pour le surclassement).

Les visites médicales et examens (électrocardiogramme) se font au Centre Médico Sportif (CMS) situé à la maison des sports de Clermont-Ferrand, avec des médecins du sport. *Tél : 04 73 42 38 09*

Contactez-nous si ce dispositif vous intéresse!

MATCHS

Une saison régulière de football américain compte entre 6 et 10 matchs suivant les sections, plus éventuellement une pré-saison et des playoffs (matchs supplémentaires de phases finales).

Penses à t'organiser pour que tes activités extérieures ne tombent pas en même temps que les matchs, ta présence est indispensable pour la réussite sportive de ton équipe!

Les périodes de matchs sont disponibles sur notre site à compter d'octobre/novembre, sur notre Facebook ou auprès de tes responsables (en général, les saisons sont de janvier à mai, avec des amicaux auparavant, mais un tournoi normalement prévu de novembre à décembre pour les U20). Dès que les calendriers sont connus (dates, adversaires), ils te seront communiqués via notre site, notre Facebook et par les responsables de ta section.

Toutes les modifications de dates : reports, annulations te sont également communiquées au plus tôt afin que tu puisses t'organiser.

Pour le Flag et la section féminine les informations seront transmises par les coachs.

A DOMICILE

Les matchs à domicile sont organisés sur le complexe sportif des Cézeaux, au 46 rue Pasteur à Aubière.

Les dates et horaires des matchs sont annoncés par les coachs et disponibles sur le site internet et sur le Facebook du CFA SERVALS.

Habituellement, les juniors et les cadets jouent le dimanche après-midi à 14h00 ; les seniors, le samedi soir à 19h00. Il peut arriver que les sections juniors et cadets jouent aussi le samedi soir à 18h00 ou 19h00. Un match de football peut durer entre 2h30 et 3h.

Pour toutes les sections, la convocation au match à domicile est faite deux heures avant le coup d'envoi. (17h00 pour un match à 19h00 ; 12h00 pour un match à 14h00).

IL EST IMPÉRATIF DE RESPECTER CES HORAIRES POUR LA PRÉPARATION DU MATCH

A L'EXTERIEUR

Les déplacements se font en bus, minibus, voitures ou train. Il convient de respecter les horaires de départ pour ne pas compromettre la préparation d'avant match (arriver deux heures avant le coup d'envoi).

Les horaires sont annoncés par les coachs aux entraînements la semaine avant le déplacement.

Le lieu de rendez-vous est le Parking du stade des Cézeaux, près de l'arrêt de Tram.

Les trajets peuvent durer de 30 minutes à 5 heures (des cas exceptionnels pour les séniors peuvent engendrer des déplacements plus longs jusqu'à 12h).

Il faut apporter son repas d'avant match. Il est conseillé d'apporter celui d'après match (suivant les horaires, les chauffeurs de bus ne font pas toujours un arrêt pour manger). <u>Il faut également penser à amener un sac poubelle, afin de ne</u> <u>laisser</u> aucun déchet dans le bus.

Les matchs à l'extérieur peuvent être joués le samedi soir comme le dimanche après-midi. Il est indispensable d'apporter son équipement complet.

EQUIPEMENT POUR MATCHS

Équipement obligatoire pour les matchs de football américain :

- ✓ Casque bleu navy avec logo SERVALS
- ✔ Protège dents de couleur (transparent non autorisés)
- ✓ Épaulière
- ✔ Protège hanches, coccyx, cuisses et genoux
- ✔ Chaussettes blanches (hautes ou courtes)
- ✔ Crampons moulés ou vissés en plastique.

Remarque: les gants ne sont pas obligatoires, mais recommandés.

LES STRAPS ET ÉLASTO NE SONT PAS FOURNIS PAR LE CLUB

SEUL LES VISIÈRES ENTIÈREMENT TRANSPARENTES SONT AUTORISÉES

LE RISQUE DE BLESSURE

L'intégrité physique des joueurs est la première préoccupation de l'encadrement de l'équipe des Servals. Ainsi, une équipe médicale est présente à chacune des rencontres. Lors des entraînements ou des matchs, il convient de signaler toute blessure, alerte ou condition particulière (contre indication médicale, asthme...) à tes entraîneurs afin qu'ils puissent assurer une pratique sécurisée et adaptée du football américain ou au flag.

CERTIFICAT MÉDICALE

Le certificat médical (médecin généraliste ou médecin du sport) n'est désormais obligatoire qu'en cas de :

- 1ère licence pour les personnes majeurs
- de surclassement
- de certificat médical datant de plus de 3 ans
- ou de la moindre réponse négative au Questionnaire Santé-SPORT annexe 6 ou 6bis

BÉNÉVOLAT, ENGAGEMENT, ET REGLEMENT

Quand tu intègres les Servals, tu intègres une association sportive composée de licenciés et de bénévoles. Cela implique pour chacun de participer à la vie du club et à ses événements.

Nous avons établi une liste d'actions auxquelles il te faudra participer au moins 2 fois dans la saison, c'est un engagement que tu prends en signant tes documents de licence.

Nous réaliserons un calendrier des actions en début de saison pour te permettre de t'organiser suivant tes disponibilités et envies.

N'hésites pas à en parler autour de toi à tes parents, tes frères et sœurs, tes amis... Pour le CFA Servals, toute aide est la bienvenue!

Quelques actions auxquelles tu pourras participer :

- Tenir les chaînes de yardage (au bord du terrain, en relation avec les arbitres)
- Filmer la rencontre
- Installer le matériel avant l'arrivée des équipes / ranger le matériel après le match
- Tenir la buvette / vendre les produits dérivés
- Etre présent aux animations et événements que le club organise

L'arbitrage:

- Si tu le souhaites et après une formation (d'une journée) tu peux arbitrer les matchs de ta catégorie ou des catégories inférieures. Les rencontres sont dédommagées de façon progressive de 20 à 45 € par rencontre (voir plus en déplacement).

RÈGLES POUR LES JOUEURS

Ce que nous attendons d'un Joueur Serval :

- Penser à l'équipe d'abord. TEAM FIRST ONE TEAM
- Respecter tes coéquipiers, tes entraîneurs
- Respecter les horaires
- Prévenir tes entraîneurs de tes absences, retards, blessures
- Respecter les équipements, locaux, bus et matériels
- Représenter les valeurs et couleurs de ton équipe. **TEAM PRIDE: lors des rencontres je ne représente que mon équipe les SERVALS ou des vêtements neutres sans connotation d'équipe officiels ou non.**
- Participer à la vie de l'association et aux événements des autres sections.

CONTACTS

Facebook et Instagram: Servals de Clermont-Ferrand / @Servals_Clermont

Bureau & Siège Social: Gymnase Louis Thévenet, rue Albert Mallet, 63000 Clermont-Ferrand

Président :

DOUHAIRIE ROMAIN contact.servals@gmail.com 06.14.07.96.32

FICHE ADHÉSION CFA SERVALS - NÉCESSAIRE EN PHYSIQUE UNIQUEMENT

<u>Le document est à remplir en MAJUSCULE</u>
Nom :
Téléphone portable :
Pour les mineurs : Email parents :
Tél parents :
Comment as-tu connu le club ?
As tu des compétences que tu peux mettre au service du club?
COCHEZ LA CASE SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS
□ Je n'autorise pas l'association «CFA SERVALS » à utiliser mon image afin d'illustrer des scènes officielles de football. <u>Signature</u>
LES INFORMATIONS CI-DESSOUS SONT À REMPLIR PAR LE CLUB
MATÉRIEL DE PRÊT/LOCATION
CASQUE - Modèle et taille :
LICENCE □ 200 € pour Licence Senior et Junior Surclassé □ 150 € pour Licence Junior et Cadet Surclassé □ 75 € pour Licence Cadet □ 80 € pour Section Féminine et 150€ si cumul flag □ 90 € pour Licence Flag □ 100 € pour Pôle Performance
REGLEMENT MATÉRIEL □ 50 € Kit protection basse (pour les nouveaux joueurs n'ayant pas de matériel de match) □ 50 € pour la location du matériel (uniquement joueurs seniors) Total Règlement :
CHÈQUE DE CAUTION □ 300 € pour le Prêt de matériel (Senior, U20, U17)

Em	placement réservé au	club		

DOCUMENTS A FOURNIR

Documents	Nouveau licencié Mineur	Nouveau licencié Majeur	Renouvellement licence Mineur	Renouvellement licence Majeur
Licence FFFA dûment remplie et signée	Oui	Oui	Oui	Oui
Scan photo d'identité	Oui	Oui	Non	Non
Scan de la carte d'identité ou passeport ou carte de séjour	Oui	Oui	Non	Non
Certificat médicale autorisant la pratique de l'activité (foot us ou flag - joueur et/ou arbitre)	Non	Oui	Non	Non
Questionnaire QS Sport (Mineur ou Majeur si dernier certificat date de moins de 3 ans)	Oui	Non	Oui	Oui
Autorisation parentale signée	Oui	Non	Oui	Non
Réglement de la cotisation	Oui	Oui	Oui	Oui
Document Sportmut dûment remplie et signée (même non adhérent)	Oui	Oui	Oui	Oui
Chéque de caution pour le matériel (300€)	Si location de matériel	Si location de matériel	Si location de matériel	Si location de matériel
Surclassement uniquement: Zone surclassement sur licence FFFA, Electrocardiogramme au repos par un médecin du sport et autorisation parentalen en cas d'accident pour les licenciés mineurs,	Si Surclassement demandé de U17 à U20	Pas de surclassement en senior	Si Surclassement demandé de U17 à U20	Pas de surclassement en senior



DEMANDE DE LICENCE FFFA

Р	Н	O	T

SAISON 2023/2024

INFORMATION DU DEMANDEUR

Nom de naissance :												
Nom d'usage (si différent)	:											
Prénom :												
Sexe :		М		F		Ī						
Adresse :												
Aulesse .												
Code postal :							Ville :					
Téléphone :												
Courriel:												
Date de naissance :												
Commune de naissar	nce :											Département :
Pays de naissance :	:											
Nationalité :												
radionalio .								T.	ICEN	CE		
A remplir en cas de renouvellemer	nt							_				Signature du demandeur (ou de son représentant légal s'il est mineur)
Numéro de licence	:											
			CH		DE LA LI		E					-
FOOTBALL A	Case à	I			LAG FOOT	BALL Case à				LEADING Case à		
Catégorie	cocher	Tarif fédéral		Catégori	в	cocher	Tarif fédéral		égorie	cocher	Tarif fédéral	
Loisir U12 Compétition U12		12,5 22,8	Loisir U7 Loisir U9				15,6 15,6	Loisir Tiny Loisir Minime	1		12,6 12,6	En signant ce document, le demandeur reconnaît avoir été explicitement informé de son devoir de souscrire à une assurance avant de pratiquer la discipline choisie. De plus, il reconnaît avoir reçu une notice établie par un
Loisir U14		12,5	Compétitio	n U9			15,6	Compétition N			17,8	assureur lui précisant l'intérêt à souscrire une assurance de personne couvrant les dommages corporets, ainsi qu'un formulaire de souscription lui offrant plusieurs formules de garanties dont les modalités sont également Indiquées. Si le licencié ne souhaite pas souscrire à l'assurance proposée par la Fédération, il doit cocher la case
Compétition U14 U14 surclassé U17		22,8 57,7	Loisir U11 Compétition	on U11			15,6 15,6	Minime surcla Loisir Cadet	asse Cadet		17,8 17,8	inciquees. Si el icencie ne sounaite pas souscrire a l'assurance proposee par la receration, il coit cocher la case suivante et faire parvenir à son club et à la Fédération, une attestation d'individuelle accident couvrant sa pratique sportive.
Loisir U17		12,5	Loisir U13				15,6	Compétition (17,8	
Compétition U17 U17 surclassé U20		57,7 57,7	Compétition Loisir U15				15,6 15,6	Cadet surclas Loisir Junior	sse Junior		17,8 17,8	Licencié adulte (en cas de renouvellement d'une licence avec un certificat médical de moins de ans toujours valide) :
Loisir U20 Compétition U20		32 57,7	Compétition U15 surcla		7		15,6 30,8	Compétition J Junior surclas			17,8 30,5	Je soussigné M/Mme atteste avoir renseigné le questionnaire de santé le QUESTIONNAIRE SANTE SPORT et avoir répondu par la
U20 surclassé Senior		64,2	Loisir U17				15,6	Loisir senior			17,8	négative à l'ensemble des rubriques.
Loisir Senior Compétition Senior		32 64,2	Compétition U17 surcla		nior		30,8 30,8	Compétition s Entraineur	senior		30,5 19,1	Date et signature du demandeur :
Issu d'un championnat majeur		393,8	Loisir Seni	or			15,6	Dirigeant			19,1	Licencié mineur (en cas de première licence ou du renouvellement d'une licence) : Je soussigné M/Mme , en ma qualité d
Entraineur Dirigeant		19,1 19,1	Compétition Entraineur		or		30,8 19,1	Juge Bénévole			29,4 5,2	se soussigne wimme représentant légal du demandeur, atteste qu'il/elle a renseigné le QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DI SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCI
Arbitre Bénévole		29,4 5,2	Dirigeant Arbitre				19,1 29,4					D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques. Date et signature du représentant légal :
Sonovois		0,2	Bénévole				5,2					Date et signature du représentant legal .
												Visa du club (date / tampon / signature) :
												Tisa da dias (date / tampon / signature) .
Total FA :		€		Total FI	ag:			€ Total	I Cheer :		•	
· · ·					-	TC	TAL REVERS	SE A LA FEDERA	ATION :		•	Le: / /
		CERTIF	ICAT	ME	DICA	L P	REAL	BLE A	LA PRA	TIQ	UE EN CO	MPETITION OU EN LOISIR
												r certificat médical pour la pratique de la discipline concernée date de plus de 3 ans.
MINI	EUR : a r	ne fournir que si le	mineur a re	pondu p	ositivement	a l'une d	es questions d	u questionnaire r	elatif a l'état de :	sante du s	portif mineur en vue de	e l'obtention ou du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive.
Je soussigné(e), Docteur						,						Cinnetons at each at the set (desire)
certifie avoir examiné contre-indiquant la pratiqu		FOOTBALL			oir pas cons		a date de ce jo t que :	our, de signes ciii Joueur :		S		Signature et cachet du médecin :
				-				A -t- it				
								Arbitre				
		FLAG		<u> </u>		en tant	que :	Joueur	:			
								Arbitre	:			
		CHEERLEADIN	G			en tant	que :	Joueur	: -			A , le
				DI	EMAN	IDE	DE SU	RCLASS	SEMEN	T DU	MEDECI	N DU SPORT
Si le sujet présente un dé	veloppeme	ent suffisant et une ap	otitude physiolo	gique par	ticulière (catég	orie 1 de la	a classification m	édico-sportive), un m	nédecin diplômé peu	ut l'autoriser	à pratiquer la discipline en	compétition dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure, en respect du règlement médical de la FFFA.
La mádagia gánáralista nous las gi	mnloo our	alaaaamanta ay la dir	Jâmá do troum	atalagia d	u apart titulaire	o do lo com	anité da médanina	a du apart au titulaire	o du Cortificat			Signature et cachet du médecin :
Le médecin généraliste pour les sir d'Enseignement Spécialisé pour le licence est apte à pratiquer dans la	s doubles	surclassements, cer	tifie après avoir	procédé	aux examens p	révus par	la réglementation	en vigueur, que le d	lemandeur de la pré	sente		
ilicence est apre a pratiquer dans la	a categorie	d age illillediatemer	it superieure ui	s ia discip	ille en compe.	ILION SOUS	loute reserve de i	nouncation de retat	actuel.			
												A, le
Les signataires de la présente dem le préalable obligatoire à l'obtention	nande de li	cence certifient l'exa	ctitude de tous aut total ou part	les rensei iel, de rén	gnements port	és. Ils s'er ra l'annula	gagent, en outre,	à respecter les Stat le. Conformément à	uts et Règlements de loi "Informatique	de la FFFA. I et Liberté" N	a réglementation applicable o 79-17, du 6 ianvier 1978	Le eau dopage et à subir en conséquence tous les examens et prélèvements. La communication de ces informations es modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Ce droit
d'accès et de rectification peut être	e exercé à	l'adresse de la FFFA	"administratif@	offfa.org"						"	, .,	
Je souhaite recevoir la newsletter F J'accepte de recevoir des offres co	ommerciale	es pour des produits	ou services liés	à ma pra	itique sportive,	de la part	de la FFFA ou de	ses partenaires				OUI NON OUI NON OUI NON OUI OUI NON OUI
J'autorise la FFFA à utiliser mon in	nage, uniq	uement dans le cadr	e de ses activit	és et sans	but lucratif							OUI NON



SPORTMUT

Contrat collectif complémentaire de prévoyance au bénéfice des licenciés de la Fédération Française de Football Américain

DEMANDE D'ADHESION

(l'adhérent est toujours le licencié)	
M. Mme Melle Nom:Prénom:	
Nom de Jeune Fille : Date de naissan	ce :
Adresse :	
Code Postal :Ville :	
Profession (nature exacte) :	
Téléphones : fixe mobile	
Email :	
Association sportive par laquelle ou au titre de laquelle le régime de base a été souscr	it:
Je soussigné(e) déclare avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information de proposer des garanties complémentaires en sus du régime de prévoyance de base sou Fédération Française de Football Américain auprès de la M.D.S. en cas de dommage co J'ai décidé d'adhérer à SPORTMUT	uscrit, pour le compte de ses licenciés, par la
de ne pas y adhérer	
Date limite de l'adhésion : 60 ème anniversaire Désignation du bénéficiaire en cas de décès de l'assuré : mon conjoint non divorcé, non séparé de corps par jugement, à défaut par parts égales mes lié par un pacte civil de solidarité ou mon concubin notoire, à défaut mes héritiers légaux, à de Mutualistes. Autres dispositions :	éfaut le Fonds National de solidarité et d'Actions
FORMULE DE GARANTIES CHOISIE	COTISATION ANNUELLE € T.T.C.
Formule A: A1 A2 A3 A4	(correspondant au choix retenu)
Formule B: B1 B2 B3 B4 Formule C: C1 C2 C3 C4	
Formule D: D1 D2 D3 D4	
Formule E : E 1	
Autres choix :	1111/111
	Sera déterminée après consultation de la M.D.S.
Je certifie sur l'honneur ne pas être atteint(e) d'une infirmité ou d'un handicap. Au cas Je suis informé(e) que la loi du 6 janvier 1978 « Informatique et Liberté » me donne le droit de demander co concernant qui figureraient sur tout fichier de la Fédération ou de la M.D.S. Ce droit d'accès et de r indiquée ci-dessous. Fait à	mmunication et rectification de toutes informations me



* faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé"

SPORTMUT

Contrat collectif complémentaire de prévoyance au bénéfice des licenciés de la Fédération Française de Football Américain

NOTICE D'INFORMATION

En adhérant à SPORTMUT vous pouvez bénéficier de garanties complémentaires en cas d'incapacité temporaire totale de travail, d'invalidité permanente totale ou partielle ou de décès résultant d'un accident survenu pendant la pratique du ou des sports déclarés sur la demande d'adhésion :

UN CAPITAL EN CAS D'INVALIDITE PERMANENTE TOTALE OU PARTIELLE :

Le capital que vous choisissez est le capital maximal versé en cas d'IPP égale à 100%. Ce capital est réduit lorsque le taux d'invalidité est inférieur à 100 %. Aucun capital n'est versé pour un taux d'IPP inférieur ou égal à 5 %.

DES INDEMNITES JOURNALIERES EN CAS D'INCAPACITE TEMPORAIRE TOTALE:

Elles vous sont versées mensuellement à terme échu, après une période ininterrompue d'arrêt total de travail appelée période de franchise.

La période de franchise n'est pas indemnisée. La durée d'indemnisation est de 365 ou de 1095 jours selon votre choix.

Quelle que soit la durée d'indemnisation choisie, l'indemnité journalière cesse d'être versée à la date de consolidation de votre état de santé.

Vous ne pouvez choisir un montant de garantie qui vous ferait bénéficier en arrêt de travail de ressources supérieures à celles dont vous disposez en période d'activité.

Un justificatif de revenus est exigé.

UN CAPITAL DECES: qui sera versé au bénéficiaire désigné.

FORMULES ENFANT:

Seules les formules marquées d'un astérisque (*) dans le tableau figurant ci-dessous peuvent être souscrites pour les mineurs de moins de 12 ans.

Pour les mineurs de moins de 18 ans, le bulletin devra être revêtu de leur signature et de la signature des parents ou des représentants légaux.

FORMULE + DE 60 ANS:

Seule la formule marquée de deux astérisques (**) dans le tableau figurant ci-dessous peut être souscrite par les personnes âgées de plus de 60 ans et moins de 65 ans.

MODALITES D'ADHESION

Des formules de garanties pré-tarifées vous sont proposées ci-dessous.

Si l'une de ces formules vous convient, vous pouvez remplir la demande d'adhésion et l'adresser à la M.D.S. accompagnée de votre règlement. A réception, la M.D.S. vous adressera un certificat d'adhésion accompagné des conditions générales du contrat SPORTMUT. Vous disposerez alors d'un délai de 40 jours pendant lequel vous pourrez renoncer à votre adhésion. Passé ce délai votre adhésion deviendra définitive.

FORMULES	CAPITAL DECES	CAPITAL INVALIDITE (100 % IPP)	INDEMNITES JOURNALIERES	COTISATION GLOBALE(TTC)	
A 1*		30 489,80 €		5,00 €	
A 2**	15 244,90 €	30 489,80 €		6,30€	
A 3	15 244,90 €		7,62 €/Jour	21,70€	Dans toutes ces formules,
A 4	15 244,90 €	30 489,80 €	7,62 €/Jour	26,60€	les indemnités
B 1*		60 979,61 €		9,90€	journalières
B 2	30 489,80 €	60 979,61 €		12,60€	sont versées à compter
В3	30 489,80 €		15,24 €/Jour	43,30€	du 31 ^{ème} jour
B 4	30 489,80 €	60 979,61 €	15,24 €/Jour	53,10€	d'incapacité
C 1*		91 469,41 €		14,80€	temporaire totale de travail
C 2	45 734,71 €	91 469,41 €		18,90€	ou à partir
C 3	45 734,71 €		22,87 €/Jour	64,90€	du 4 ^{ème} jour
C 4	45 734,71 €	91 469,41 €	22,87 €/Jour	79,70€	en cas d'hospitalisation
D 1*		121 959,21 €		19,70€	et ce,
D 2	60 979,61 €	121 959,21 €		25,20€	jusqu'à
D 3	60 979,61 €		30,49 €/Jour	86,50€	la consolidation et au plus
D 4	60 979,61 €	121 959,21 €	30,49 €/Jour	106,10€	pendant
E 1*		152 449,02 €		24,60€	1095 jours.
E 2	76 224,51 €	152 449,02 €		31,50€	
E 3	76 224,51 €		38,11 €/Jour	108,10€	
E 4	76 224,51 €	152 449,02 €	38,11 €/Jour	132,70 €	

Ces cotisations tiennent compte des taxes en vigueur.

(*) Options réservées aux mineurs âgés de moins de 12 ans.

(**) Seule formule pouvant être souscrite par les personnes âgées de plus de 60 ans et moins de 65 ans.

Les cotisations sont annuelles. Le non renouvellement de la cotisation par l'assuré met fin de plein droit à l'adhésion 40 jours après le terme principal de la dernière échéance.

Ce contrat est régi par le Code de la Mutualité.

MDS JUILLET 2013 / DISQUE O / FEDERATIONS



AUTORISATION PARENTALE EN CAS D'ACCIDENT AVEC OU SANS SURCLASSEMENT

Je soussigné (e) M., Mme	(Nom et Prénom du responsable légal)	
Certifie être le responsable du mineur :		
Né(e) le: / à		
et l'autorise à pratiquer le		
en compétition, avec autorisation médicale	pour la saison 2023 - 2024	au sein de l'association
sportive :		
Fait à le / /		
	Signature :	
Je soussigné (e) M., Mme	(Nom et Prénom du responsable légal)	
Certifie être le responsable du mineur :	,	
Né(e) le: / à		
et l'autorise à pratiquer le		
en compétition, dans la catégorie immédiat	(Discipline pratiquée) rement supérieure à celle d	e son âge avec autorisation
médicale pour la saison 2023 - 2024 au sein	de l'association sportive :	
Fait à le / /		
	Signature :	

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

(Annexe II-23, art. A. 231-3 du code du sport)

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.							
Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, n ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et de t'aider.							
Tu es une fille ☐ un garçon ☐		n âge : □ ans					
Depuis l'année dernière	OUI	NON					
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?							
As-tu été opéré (e) ?							
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?							
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?							
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?							
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?							
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?							
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?							
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?							
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?							
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?							
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?							

Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	
Te sens-tu très fatigué (e) ?	
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	
Te sens-tu triste ou inquiet ?	
Pleures-tu plus souvent ?	
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	
Aujourd'hui	
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	
Questions à faire remplir par tes parents	
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.





Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS — SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON			
Durant les 12 derniers mois					
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?					
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?					
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?					
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?					
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?					
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?					
A ce jour					
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc) survenu durant les 12 derniers mois ?					
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?					
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?					
*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.					

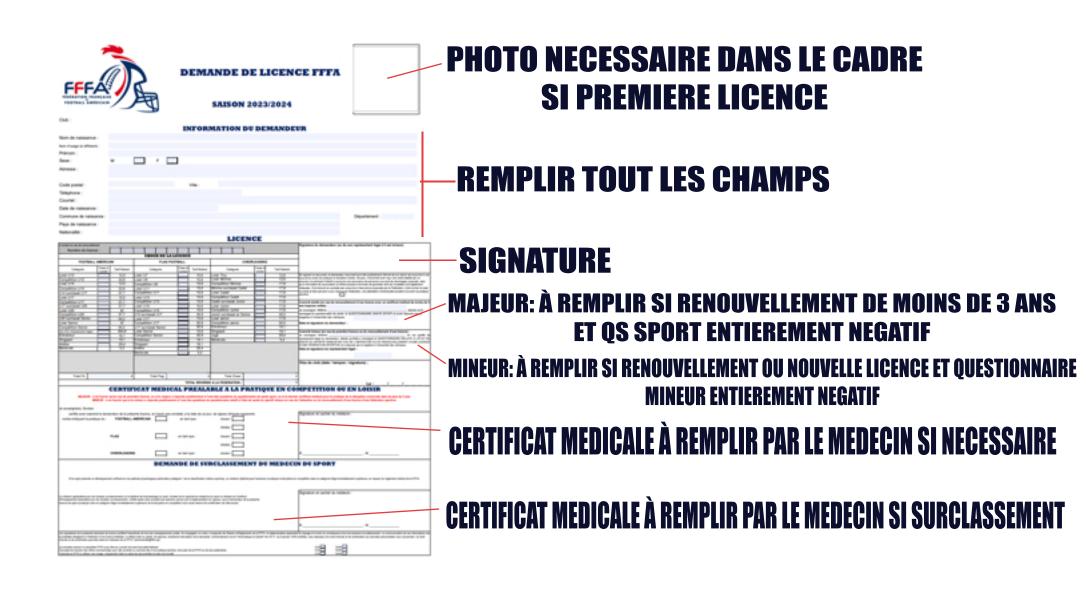
Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

GUIDE POUR DOCUMENTS



SPORTMUT

Contrat collectif complémentaire de prévoyance au bénéfice des licenciés de la Fédération Française de Football Américain

MTMUT" ayant pour objet e compte de ses licenciés, par un accident garanti.
compte de ses licenciés, par
à nelltre, à défaut mon partenai tetional de solidanté et d'Action
ATION ANNUELLE € T.T.C
spondant au choix retenu
aportuna de Crista reterio
1 1 11 1 15

- **—REMPLIR TOUT LES CHAMPS**
- CHOISIR D'ADHERER OU NON
- SI VOUS ADHEREZ, REMPLIR LES CASES CORRESPONDANTES
- SIGNATURE POUR TOUS



RÈGLEMENT INTÉRIEUR C.F.A. SERVALS

Le règlement intérieur précise les statuts de l'association C.F.A. Servals et doit permettre le bon fonctionnement et la bonne organisation de l'association.

Il est consultable par chaque adhérent, l'adhésion à l'association vaut acceptation du règlement intérieur. L'association étant affiliée à la Fédération Française de Football Américain (FFFA) et la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football Américain (LARAFA), chaque membre se doit de connaître et respecter les règlements et directives fédérales

Article 1: Adhésions

- Au moment de leur adhésion à l'association C.F.A. Servals, les membres adhérents doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle dont le montant varie selon le type d'adhésion et les différentes catégories.
- L'inscription se fait à partir du dossier d'inscription comprenant l'ensemble des documents fédéraux obligatoires. La demande d'adhésion ne peut être traitée que si l'ensemble des documents est complet et que le montant de la cotisation est réglé, ces documents sont à transmettre par le biais du site HELLOASSO. L'adhésion est effective au moment de la transmission à la FFFA.
- L'association via le conseil d'administration se réserve le droit de refuser la demande d'adhésion, sans avoir à motiver sa décision.

Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise, il ne saurait être exigé un remboursement de cotisation en cours d'année en cas de démission ou d'exclusion d'un membre.

Remboursement

En cas d'arrêt définitif, à titre exceptionnel uniquement, et pour raison grave motivée (raisons professionnelles ou de santé) accompagné d'un justificatif, il sera procédé à un remboursement au prorata

temporis après déduction de la somme revenant à la FFFA. Tout trimestre entamé est dû.

Article 2: Prix des services rendus par l'association à ses usagers

- Tous les tarifs des services payants rendus par l'association (Location de matériel, vente de matériel, merchandising etc...) sont fixés par le conseil d'administration.
- Les modalités de paiements, les remises partielles ou totales sont votées par le conseil d'administration.
- L'association peut prêter ou louer du matériel (casque, épaulière, pantalons, maillots).

Ce matériel ne peut être utilisé que dans le cadre de l'association (entraînements, matchs, démonstration en lien avec l'association). Il doit être restitué dans les meilleurs délais à la fin de la saison sportive ou fin de la pratique.

- En cas de non restitution ou de dégradation importante dépassant l'utilisation normale du matériel, les chèques de caution pourront être encaissés.

Article 3: Respect des locaux et matériels

- Chaque responsable désigné que ce soit pour les entraînements, les matchs, les stages, réunions doit s'assurer que le matériel soit en bon état, qu'il soit rangé, que les locaux soient propres, que les horaires soient communiqués. Il s'assure également que les vestiaires soient fermés pour éviter les vols.
- L'association décline toutes responsabilités en cas de vol ou de perte.
- Les vestiaires (Domiciles et extérieurs) doivent être tenus propres, il est interdit de nettoyer ses chaussures sous la douche ou dans les vestiaires.
- Il est interdit de fumer à l'intérieur des installations et d'y introduire des boissons alcoolisées.
- En cas de dégradation volontaire, l'auteur pourra être sanctionné et réparation pourra être demandée.
- Lors des déplacements, il convient également que le **bus** soit propre.

Article 4: Comportement

- L'adhérent à l'association C.F.A. Servals s'engage à respecter le règlement intérieur de l'association, les règles et règlements sportifs ainsi que les règles éthiques et déontologiques de la charte d'éthique et de déontologie de la FFFA.
- Les adhérents doivent respecter les règles élémentaires de savoir-vivre et de savoir-être en collectivité et adopter en toute circonstance un comportement respectueux, en s'interdisant, sur ou en dehors des aires de

pratique, de formuler des critiques, injures ou moqueries à l'égard d'un membre de la direction du club, d'un coach, d'un coéquipier, d'un acteur de la compétition ou de la discipline ou vis-à-vis des personnes extérieures (public, officiels, gardiens ...).

- Les comportements racistes, sexistes, homophobes ou injurieux sont interdits.
- L'association est laïque; chacun de ses membres a droit au respect de ses opinions politiques, philosophiques ou religieuses et doit s'abstenir de toute action de propagande à l'occasion d'activités en rapport avec la vie associative.
- Il est interdit d'apporter au club des objets dangereux, des armes et des substances toxiques.
- L'adhésion à l'association suppose le respect de ses règles. Toute personne dont le comportement ou les propos seraient non conformes avec l'éthique de l'association C.F.A. Servals se verra immédiatement sanctionnée ou exclue. Cette sanction, ou exclusion, sera prononcée par le bureau puis signifiée par lettre recommandée avec accusé de réception stipulant les motifs.
- S'il est constaté un comportement contraire au présent règlement, ainsi qu'aux règles de la charte d'éthique et de déontologie de la FFFA, par un adhérent, le bureau se réserve le droit d'appliquer toute sanction lui semblant appropriée.

Article 5: Sécurité et respect de l'intégrité physique

- L'intégrité physique est la première préoccupation de l'encadrement de l'équipe Servals
- -Les pratiques et matchs sont encadrés par des éducateurs et entraîneurs formés ou inscrit dans une démarche de formation.
- Les entraîneurs et éducateurs doivent également s'engager dans des formations de premiers secours afin qu'une personne disposant du PSC1 soit présente à chaque pratique.
- Les entraîneurs doivent refuser catégoriquement qu'un pratiquant reste sur le terrain à l'entraînement ou en compétition en cas de blessures manifestes ou de signes évidents de traumatismes. **Les** éducateurs et les membres du staff médical assument une responsabilité accrue pour contraindre le pratiquant à sortir de l'aire de pratique.

Article 6: obligation des adhérents

- Chaque joueur doit signaler à son entraîneur principal (Head coach) toute blessure, alerte, traitement ou condition particulière qui pourrait avoir un effet sur son intégrité physique ou celle de ses partenaires.
- Toute pratique dopante ou déviante est interdite. Tout membre de l'association pris à faire cela se verra exclu immédiatement et sera signalé à la FFFA et à la LARAFA.

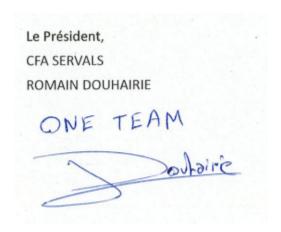
- En **cas** d'accident ou blessure, une déclaration d'accident doit être réalisée afin que l'assurance du club puisse fonctionner.

Article 7: responsabilité financière et engagement

- Aucun engagement (contrat de sponsoring, de mécénat, convention, devis) ne sera honoré par l'association sans accord préalable du conseil d'administration et signature du président ou du vice-président ou d'un membre du bureau de l'association.

Le présent règlement intérieur peut être consulté sur le site internet de l'association : http://www.servals-football.com/documents/

Fait à Clermont-Ferrand, Le 28/07/2023





CHARTE PÔLE PERFORMANCE 2023-2024 A connaitre avant de demander l'intégration

La charte a pour but de t'avertir, avant de t'engager, de tes obligations et du respect du Pôle que mettent en place les Servals.

<u>Tu décides de rejoindre le pôle, c'est une option payante non obligatoire.</u>
Tes obligations sont donc: d'être présent à TOUS les entraînements, ce n'est pas un programme à la carte:

- -Tu t'engages à être présent à toutes les pratiques terrains ou vidéos.
- -Tu t'engages à te rendre au moins 2 fois par semaine à ta propre salle de sport ou celle de la maison des sports, en respectant le programme fourni par ton préparateur physique. Un suivi sera réalisé pour comprendre et connaître ton évolution, raison pour laquelle tu devra envoyer une photo à chaque fois de toi à la salle si tu ne vas pas à celle du club.
- -Tu t'engages à être suivi régulièrement par le kiné du club, Théo Brion et à respecter les horaires convenus avec lui. Et te soigner correctement.
- -A être disponible pour les différentes réunions prévues au calendrier 1 mois à l'avance.

- -A être disponible pour les tests physiques début octobre puis début janvier et enfin fin avril.
 - -A rejoindre le groupe facebook du pôle pour te tenir informé.
 - -A respecter le règlement intérieur des Servals.

Rejoindre le pôle ça apporte quoi?

Le but du pôle est de mieux former nos joueurs, afin de permettre une montée en compétence avec ces joueurs: plus expérimenté, mieux préparé physiquement pour pouvoir évoluer au plus haut niveau. Si ton objectif est d'aller jouer à un niveau supérieur ou d'aider le club à jouer à un meilleur niveau: c'est le bon endroit pour toi!

Être athlète au pôle <u>n'offre pas de passe droit sur les entraînements des sections, ni de place de titulaire</u> assurément.

Ce que vous offre l'accès au pôle:

- -2 entraînements de terrain par semaine ou de séance vidéo: pour le terrain ce sera une partie athlétisation et une partie techniques individuels (offense et défense), ou des séances vidéos personnalisées sur toi même, encadrées par des coachs bénévoles.
- -2 entraînements de musculation et un programme, encadré par un préparateur physique diplômé ainsi qu'un stagiaire.
- -Un créneau réservé de kiné chaque Lundi soir à la maison des sports ou au cabinet de lempdes pour des soins.
- -Des tests réguliers pour mesurer les progressions physiques.
- -Des interventions de professionnels sur la santé ou la nutrition.
- -Un t-shirt et un short exclusif à la section.

Ce que ça te coute:

- -100€ par an pour tous les services
- -De la motivation et du temps.

Toujours ok pour rejoindre l'aventure?

Ouverture de la section le mardi 03 octobre à 18h00!